

La vie au cœur de la ville : promesse d'une métamorphose urbaine synthèse



Un appel à l'action de
la jeunesse montréalaise
en matière de biodiversité

L'avis dont voici la synthèse a été élaboré au cours de l'année 2022, soit la dix-neuvième année d'existence du Conseil jeunesse de Montréal, et a été adopté par ses membres le 22 mars 2023.

Conseil jeunesse de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 1424
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 868-5809
cjm@montreal.ca
www.cjmtl.com

Les recherches effectuées pour cet avis ont pris fin le 26 janvier 2023.

La féminisation, partielle, de ce document utilise la méthode du tiret (par exemple : répondant-e, participant-es).

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives
nationales du Québec
© Conseil jeunesse de Montréal, 2023
ISBN 978-2-7647-1948-0
(version papier)
ISBN 978-2-7647-1949-7
(version électronique)

Imprimé sur du papier recyclé.



Conseil jeunesse de Montréal

Le Conseil jeunesse de Montréal (CjM) est une instance consultative créée en février 2003 par la Ville de Montréal dans le but de mieux tenir compte des préoccupations des Montréalais et Montréalaises âgé-es de 12 à 30 ans et de les inviter à prendre part aux décisions qui les concernent.

Composé de quinze membres représentant la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse montréalaise, il a pour mandat de conseiller régulièrement le conseil de ville sur toutes les questions relatives aux jeunes et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'administration municipale.

Membres

Tydia Allouche
Melissa Ben Meddour
Myriam Boileau, vice-présidente
Myriam Bravo
Rime Diany
Abdenour Douraid
Pascal-Olivier Dumas-Dubreuil,
président
Joia Duskic
Sarah El Ouazzani
Victor Estenssoro Alvarez
Thomas Faustin
Mowahib Hassan Doualeh
Gabriel Laferrière, vice-président
Kevin Martinez
Iles Ousmer

Coordination de l'avis

Geneviève Coulombe, coordonnatrice

Recherche et rédaction

Claudia Atomei, Nouveaux Voisins
Émile Forest, Nouveaux Voisins

Révision linguistique

Louise-Andrée Lauzière

Conception et réalisation graphiques

Jolin Masson

Table des matières

4	Préambule
5	Chapitre 1 – Introduction
6	Chapitre 2 – La biodiversité comme enjeu d'aménagement du territoire
7	Chapitre 3 – Approches pro-biodiversité à Montréal
8	Chapitre 4 – Pistes d'amélioration pour Montréal
9	Chapitre 5 – Recommandations
14	Bibliographie

Préambule

Le déclin généralisé de la biodiversité est l'une des conséquences les plus importantes de l'activité humaine sur la planète¹. Dans la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), ce problème se fait sentir notamment par la diminution d'environ 50 % des infrastructures vertes entre 1965 et 2010². Si la tendance se poursuit, près de 36 % des milieux naturels existants de la CMM pourraient disparaître d'ici 2050 en raison de l'urbanisation³.

En réponse à ces constats, le Conseil jeunesse de Montréal (CJM) a choisi de se pencher sur l'état de la biodiversité à Montréal afin de contribuer à déterminer des actions municipales pouvant préserver et valoriser les écologies des milieux habités. La synthèse de l'avis *La vie au cœur de la ville : promesse d'une métamorphose urbaine* en résume les cinq chapitres. On y présente une introduction ainsi que la méthodologie adoptée, un survol de la notion de biodiversité, une revue historique des actions posées en ce sens à Montréal, des exemples d'actions pro-biodiversité mises en œuvre ailleurs dans le monde et, enfin, des recommandations pour une action pro-biodiversité cohérente sur le territoire de la Ville de Montréal.



Grand pic, Sarah Ford.
MEM – Centre des Mémoires montréalaises

1 Johan ROCKSTRÖM, *et al.*, « Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity », *Ecology and Society*, 2009, 14(2), p. 32.

2 Jérôme DUPRAS et Mahbul ALAM, « Urban Sprawl and Ecosystem Services: A Half Century Perspective in the Montreal Area », *Journal of Environmental Policy and Planning*, 2015, 17, p. 180–200.

3 Thomas GERBET, « Milieux naturels du Grand Montréal : la disparition plus rapide que la protection », *Radio-Canada*, 2021.

Chapitre 1

Introduction

et méthodologie

Outre la question centrale du déclin généralisé de la biodiversité, l'enjeu de la biodiversité touche particulièrement les membres du Conseil jeunesse puisqu'il nous apparaît essentiel que toute personne puisse développer une relation étroite avec la nature dès un jeune âge. Des recherches ont démontré que passer du temps dans différents écosystèmes, en prenant soin des espèces qui y vivent, aurait des effets positifs sur la santé physique et mentale des jeunes ainsi que sur leur capacité d'apprentissage et sur leur compréhension du monde naturel⁴. De plus, les jeunes qui passent du temps dans la nature sont plus susceptibles de devenir des défenseurs de l'environnement, en développant des perspectives plus holistiques et en imaginant des futurs différents⁵. Pour assurer la survie et l'épanouissement d'autres espèces vivantes, il apparaît nécessaire de s'intéresser de plus près à la relation entre les êtres humains et le monde naturel. Cela implique une remise en question de la séparation culture/nature bien ancrée dans la pensée occidentale. En ce sens, les savoirs et les philosophies autochtones peuvent guider et fournir une éthique pour la protection de la biodiversité puisqu'ils sont fondés sur l'interdépendance du vivant. La Ville de Montréal a déjà fait un pas pour reconnaître et valoriser cette vision du monde par sa *Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones*

2020-2025. En réponse à cette intention de la Ville, le principe d'une action pour les sept prochaines générations a guidé l'analyse et le choix des recommandations présentées à la fin de la présente synthèse.

Méthodologie

La méthodologie utilisée pour la création de l'avis se décompose en trois étapes, soit une recherche documentaire sur la biodiversité et l'aménagement du territoire, des entretiens avec des intervenant-es des milieux communautaire, public et académique ainsi qu'une analyse des résultats pour la formulation des recommandations.

4 **Judy KRUGER, et al.**, « Building on partnerships: Reconnecting kids with nature for health benefits », *Health Promotion Practice*, 2010, 11(3), p. 340-346; **Ashley CAMPBELL et Judy D. WILLIAMS**, « Connecting Kids and Nature: Lessons to Ignite Learning and Appreciation of the World around Us », *Dimensions of Early Childhood*,

2015, 43(3), p. 18-23; **Cathy JORDAN et Louise CHAWLA**, « A coordinated research agenda for nature-based learning », *Frontiers in Psychology*, 2019, 10, 766; **Louise CHAWLA**, « Childhood nature connection and constructive hope: A review of research on connecting with nature and coping

with environmental loss », *People and Nature*, 2020, 2(3), p. 619-642.

5 **Lai Yin Carmen LEONG, Ronald FISCHER et John MCCLURE**, « Are nature lovers more innovative? The relationship between connectedness with nature and cognitive styles », *Journal of Environmental Psychology*, 2014, 40, p. 57-63.

Chapitre 2

La biodiversité comme enjeu d'aménagement du territoire

Ce chapitre aborde la biodiversité et son importance pour les pratiques d'aménagement du territoire. La biodiversité, notion née en 1986, se définit comme la diversité biologique, c'est-à-dire la variabilité des organismes vivants et des écosystèmes terrestres, marins et aquatiques dont ils font partie. Les mouvements de conservation des milieux naturels ont été les premiers à se soucier de la biodiversité, mais elle a rapidement suscité l'intérêt des urbanistes et des architectes paysagistes. L'idée de protéger et de favoriser la nature en ville est issue des critiques de la ville industrielle anglaise, perçue comme encombrée et polluée. Ainsi, les approches de conservation ont été adaptées aux espaces construits et transformés par les humain-es. Des stratégies d'aménagement qui proposent de favoriser la biodiversité, tels que les corridors écologiques, les infrastructures écologiques et les réseaux d'habitats écologiques sont en réflexion depuis plusieurs années chez les intervenant-es de l'aménagement du territoire.

À Montréal, après la tenue de la COP15 sur la biodiversité et l'engouement que l'événement a suscité, il est primordial d'intégrer davantage une considération pour la biodiversité dans la planification et l'aménagement urbain. Elle doit guider les manières d'imaginer, de construire et d'habiter la ville. Tout comme pour les autres enjeux systémiques associés aux changements climatiques, la biodiversité doit être prise en compte de manière transversale dans les politiques. Cette intégration a le potentiel de motiver l'action individuelle et collective pour mener à d'autres manières de cohabiter avec la nature en ville.



Papillon monarque. Naouel Meguebli.
MEM - Centre des Mémoires montréalaises

Chapitre 3

Approches

pro-biodiversité

à Montréal

Le chapitre 3 aborde l'histoire de la préservation de la biodiversité sur le territoire montréalais ainsi que les efforts de planification récents visant à favoriser la transition écologique et la valorisation de la biodiversité au sein de l'administration municipale.

La Ville de Montréal a mis en place différentes actions pro-biodiversité depuis 2004. La désignation de dix écoterritoires a été l'une des premières mesures instaurées pour protéger et valoriser différents écosystèmes du territoire montréalais. Ils comprennent des espaces naturels d'intérêt écologique, des aires protégées existantes et des espaces urbanisés. La Ville de Montréal a également soutenu la création de ruelles vertes et du réseau des éco-quartiers pour verdir et embellir le paysage naturel urbain. Ces actions de verdissement visent principalement la déminéralisation des voies publiques et des ruelles pour planter des arbres et d'autres végétaux dans les endroits sous-utilisés. Au cours des années 2010, ces différents programmes de préservation de la nature et de verdissement des arrondissements centraux ont été élargis et de plus en plus d'arrondissements ont institutionnalisé la gestion différenciée des espaces verts pour un entretien horticole moins intensif et mieux adapté aux différents lieux et à leurs usages. C'est entre 2019 et 2022 que la Ville a intégré la notion de biodiversité de manière plus affirmée dans ses politiques et ses plans.

Un portrait des intentions récentes de la Ville quant à la biodiversité a permis de noter une préoccupation avouée des instances publiques concernant la biodiversité à Montréal et dans la CMM. Cependant, malgré l'élaboration de plans de protection de la biodiversité, la précision, la diffusion et le suivi des actions promises restent timides, ne mentionnant pas les lieux spécifiques visés, les méthodes envisagées, les ressources allouées ou les indicateurs prévus pour mesurer leur avancement. Des disparités sont observées entre l'engagement des différents arrondissements, contribuant à maintenir des iniquités territoriales et un manque de cohésion à l'échelle de la ville. Cela étant dit, il existe un riche potentiel pour une action concertée et cohérente pour la biodiversité sur l'ensemble du territoire tout en étant ancrée dans les spécificités des différents arrondissements.

Chapitre 4

Pistes

d'amélioration pour Montréal

Afin de proposer des pistes d'amélioration sur le plan de la gestion de la biodiversité à Montréal, le chapitre 4 présente des initiatives inspirantes qui se déploient ailleurs dans le monde. Les actions possibles sont multiples et complémentaires, nécessitant une connaissance de l'état de la biodiversité pour mobiliser les parties prenantes du domaine privé et du domaine public. Les pratiques pour favoriser la biodiversité étudiées ont été regroupées en cinq grandes catégories : mesurer et analyser, aménager et entretenir le domaine public, encadrer et réglementer le domaine privé, mobiliser les connaissances et les gens pour une transition socio-écologique, et financer les actions de conservation et de restauration écologique.

Mesurer et analyser

La conservation des écosystèmes requiert une connaissance approfondie des espèces qui les habitent. La crise climatique et le développement de nouvelles technologies ont conduit à l'émergence de nouvelles approches de cartographie et d'inventaire qui font usage de la science citoyenne et des données ouvertes. Les plateformes interactives permettent une collecte de données en temps réel, une participation accrue des citoyen-nes et une intégration de l'ensemble des personnes impliquées dans la gestion des espaces naturels. Ces approches permettent de comprendre les écosystèmes existants afin d'agir plus stratégiquement.

Aménager et entretenir

Pour protéger les derniers milieux naturels des métropoles et pour créer de nouveaux habitats riches pour les humain-es et l'ensemble du vivant, les villes doivent intégrer des considérations écologiques dans leurs démarches d'aménagement paysager en plus des considérations esthétiques. Cela implique de réfléchir les espaces naturels

urbains comme des milieux de vie partagés entre les humain-es et l'ensemble du vivant, et de s'inspirer de la richesse ainsi que de la complexité de la nature pour faire évoluer les pratiques de design et d'entretien paysager.

Encadrer et réglementer

Les cadres législatifs sont aussi des outils importants pour protéger les milieux naturels et lutter contre le déclin de la biodiversité. Deux pratiques novatrices sont notamment présentées : les droits de la nature, qui visent à accorder à des éléments naturels des droits fondamentaux et une valeur intrinsèque ainsi qu'une réglementation urbanistique écocentrée visant à encourager un aménagement du territoire respectueux de l'ensemble du vivant.

Mobiliser

Pour aménager des habitats propices à la biodiversité urbaine, une volonté et des habiletés chez les divers acteurs, actrices de l'aménagement du territoire sont nécessaires. Plusieurs démarches et outils existent pour stimuler l'engagement : la sensibilisation aux enjeux de la biodiversité, la mise à disposition d'informations pratiques et la fourniture de guides, de boîtes à outils et de financement, etc. Des exemples de stratégies de mobilisation comprennent la certification de jardins individuels, l'organisation de concours d'idées sur l'aménagement de la nature en ville et la participation à des activités de science citoyenne pour recenser les espèces présentes sur le territoire.

Financer et valoriser

Les modèles économiques qui ne prennent pas en compte la valeur réelle des éléments naturels encouragent la surexploitation de la nature et le sous-financement d'actions climatiques. Une économie régénératrice, quant à elle, vise la régénération en offrant de nouveaux actifs naturels, redirigeant les capitaux vers les infrastructures vertes et développant une écofiscalité. Des initiatives existent ailleurs pour valoriser les actifs naturels, encourager les investissements climatiques et développer des outils de mesure et des indicateurs pour les financer.

Chapitre 5

Recommandations

Pour encourager la poursuite de l'engagement de longue date de la Ville de Montréal envers la biodiversité, les recommandations émises de manière sommaire ci-dessous énoncent des façons de mettre à bien ses capacités légales et administratives ainsi que ses compétences en urbanisme et en environnement pour soutenir et favoriser la biodiversité de son territoire à l'aide de gestes forts.

Droit de la nature à Montréal

Nous demandons que la Ville de Montréal reconnaisse à même ses ordres politiques et juridiques les droits des êtres vivants non-humains. Nous recommandons :

- 1 **Que la Ville de Montréal adopte une résolution de reconnaissance des droits de la nature pour des éléments naturels spécifiques ou génériques sur son territoire. Cette reconnaissance devrait mentionner le droit de ces éléments de s'épanouir à perpétuité et mentionner également le droit des générations futures de cohabiter avec ces éléments.**
- 2 **Que la Ville de Montréal nomme une personne responsable de faciliter l'intégration des droits de la nature dans ses services.**

Politiques pro-biodiversité structurantes

Nous demandons que la Ville de Montréal approfondisse les politiques qui visent spécifiquement à soutenir et favoriser la biodiversité de son territoire. Nous recommandons :

- 3 **Que la Ville de Montréal développe une politique ambitieuse pour la biodiversité, qui propose une vision cohérente pour l'ensemble de son territoire et qui s'arrime avec les autres politiques portant sur la transition socio-écologique et les changements climatiques ; qu'elle y alloue les**

ressources financières et humaines nécessaires et qu'elle rende compte publiquement des avancements annuellement.

Urbanisme écocentré

Nous demandons que la Ville de Montréal intègre une perspective écocentrique à ses approches urbanistiques. Nous recommandons :

- ④ Que la Ville de Montréal utilise le nouveau plan d'urbanisme comme un outil pour repenser les relations de cohabitation avec la nature, en milieu urbain, dans une perspective de transition socio-écologique à court et à long termes, de manière équitable à travers le territoire montréalais.
- ⑤ Que la Ville de Montréal assure la cohérence des démarches liées à la biodiversité dans l'ensemble de la structure municipale, et à toutes les échelles du territoire, en collaborant étroitement avec les autres instances gouvernementales.
- ⑥ Que la Ville de Montréal travaille de concert avec les arrondissements pour créer un inventaire détaillé et évolutif des espèces vivantes présentes sur son territoire ainsi qu'un programme de suivi de celui-ci. Que soient inclus des indicateurs pertinents permettant de planifier et d'évaluer les résultats des actions posées pour la biodiversité.
- ⑦ Que la Ville de Montréal assure une gradation des types d'accès aux espaces pro-biodiversité pour les humain-es à l'échelle du territoire afin de concilier les objectifs de protection des écosystèmes avec ceux de développement des contacts entre les humain-es et les autres espèces. Cette action doit être accompagnée d'une réflexion sur les potentiels défis de cette cohabitation.

- 8 Que la Ville de Montréal expérimente de nouvelles approches réglementaires dans l'objectif de favoriser des aménagements écologiques. Qu'elle modifie ses critères urbanistiques, notamment par rapport aux hauteurs des aménagements et au pourcentage minimal de surfaces qui doivent être naturalisées par les propriétaires privés.
- 9 Que la Ville de Montréal profite des travaux d'infrastructures urbaines pour intégrer de nouveaux aménagements pro-biodiversité (par ex. : intégration de systèmes pour la gestion des eaux pluviales et de fosses d'arbre plus grandes lors de la réfection des rues).

**Aménagement et entretien adaptés
à la complexité de la nature**

Nous demandons que la Ville de Montréal adopte des pratiques d'aménagement et d'entretien basées sur une connaissance approfondie de l'ensemble du vivant. Nous recommandons :

- 10 Que la Ville de Montréal mette sur pied un chantier d'expérimentation horticole afin de tester des aménagements et des stratégies d'entretien visant à favoriser la biodiversité. Les apprentissages issus de ces expérimentations pourraient être partagés à travers les services de la Ville et des arrondissements.
- 11 Que la Ville de Montréal développe un plan de gestion écologique des espaces naturels qui s'articule selon différentes échelles territoriales. Qu'elle adapte ses actions selon les espaces visés afin de maximiser la connectivité des réseaux écologiques à Montréal.
- 12 Que la Ville de Montréal développe de nouveaux processus d'appel d'offres public en aménagement paysager et en entretien

horticole qui soient mieux adaptés aux pratiques de l'horticulture écologique. Des devis types pourraient être élaborés et utilisés par les différents arrondissements afin d'assurer la qualité des futurs aménagements.

Écocentrisme rassembleur

Nous demandons que la Ville de Montréal adopte une éthique collective pour favoriser l'épanouissement du vivant. Nous recommandons :

- 13 Que la Ville de Montréal développe un programme et une plateforme numérique visant le partage de connaissances sur l'état de la biodiversité à Montréal et les pratiques d'aménagement pro-biodiversité.
- 14 Que la Ville de Montréal affiche graphiquement les inventaires fauniques et floristiques à même les espaces naturels montréalais.
- 15 Que la Ville de Montréal développe des moyens de communication permettant de sensibiliser les parties prenantes de la société civile montréalaise à l'enjeu de la biodiversité et les outiller avec des bonnes pratiques pour cohabiter avec la nature en ville.
- 16 Que la Ville de Montréal soutienne les initiatives citoyennes en faveur de la biodiversité en :
 - favorisant la mise en marché d'une sélection de végétaux indigènes ;
 - assurant la disponibilité et l'abordabilité de ressources matérielles nécessaires aux citoyen-nés qui souhaitent créer des aménagements pro-biodiversité sur des terrains privés et sur certains espaces publics (par ex. : carrés d'arbre).

17 Que la Ville de Montréal s'appuie sur l'ancrage préexistant de l'agriculture urbaine à Montréal pour propulser des actions pro-biodiversité telles que la diversification des variétés et des espèces végétales dans les espaces dédiés à l'agriculture urbaine et la mise en commun de certains équipements et programmes pouvant servir à la fois à l'agriculture et à l'aménagement paysager (par ex. : grainothèques, foires pour citoyen-nes, pépinières, etc.).

Écofiscalité au service de la biodiversité

Nous demandons que la Ville de Montréal utilise l'écofiscalité pour soutenir et stimuler la transition écologique. Nous recommandons :

18 Que la Ville développe et priorise des mesures d'écofiscalité qui permettent de :

→ soutenir les actions du *Plan climat 2020-2030* et celles d'une future politique sur la biodiversité à Montréal ;

→ encourager des actions pro-biodiversité sur les terrains privés.

19 Que la Ville de Montréal investisse financièrement dans des pratiques bénéfiques pour la biodiversité telles que la création d'aménagements pro-biodiversité ou la production de plantes indigènes.

20 Que la Ville de Montréal évalue les potentiels économiques des services écosystémiques rendus sur son territoire par les milieux naturels et les aménagements pro-biodiversité et qu'elle développe une stratégie pour les valoriser.

Bibliographie

CAMPBELL, Ashley et WILLIAMS, Judy D. « Connecting Kids and Nature: Lessons to Ignite Learning and Appreciation of the World around Us », *Dimensions of Early Childhood*, 43(3), 18-23, 2015.

CHAWLA, Louise. « Childhood nature connection and constructive hope: A review of research on connecting with nature and coping with environmental loss », *People and Nature*, 2(3), 619-642, 2020.

DUPRAS, Jérôme et ALAM, Mahbul. « Urban Sprawl and Ecosystem Services: A Half Century Perspective in the Montreal Area », *Journal of Environmental Policy and Planning*, 17, 180-200, 2015.

GERBET, Thomas. « Milieux naturels du Grand Montréal : la disparition plus rapide que la protection ». *Radio-Canada*, 12 octobre 2021, [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1830783/ecosystemes-habitats-naturels-region-protection-metropole>].

JORDAN, Cathy et CHAWLA, Louise. « A coordinated research agenda for nature-based learning », *Frontiers in Psychology*, 10, 766, 2019.

KRUGER, Judy, et al. « Building on partnerships: Reconnecting kids with nature for health benefits », *Health Promotion Practice*, 11(3), 340-346, 2010.

LEONG, Lai Yin Carmen, FISCHER, Ronald et MCCLURE, John. « Are nature lovers more innovative? The relationship between connectedness with nature and cognitive styles », *Journal of Environmental Psychology*, 40, 57-63, 2014.

ROCKSTRÖM, Johan, et al. « Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity », *Ecology and Society*, 14(2) : 32, 2009.

